

Suisse a organisé à Berne en été 2001 un colloque international et pris différents contacts, notamment dans le cadre des Nations Unies.

Les différents instruments de notre politique étrangère – politique de paix, promotion des droits de l'homme, coopération au développement et aide humanitaire – peuvent contribuer à ce que moins de personnes se voient contraintes d'émigrer. Ces instruments de politique étrangère doivent être orientés davantage à l'avenir sur la question des migrations. Entre pays d'origine, pays de transit et pays de destination, des partenariats devraient pouvoir être établis, qui tiennent compte des intérêts et des préoccupations des uns et des autres. Un groupe interdépartemental de travail a été créé pour discuter de cette question et formuler des propositions d'ici l'automne prochain.

En ce qui concerne le Kosovo, la Suisse y est très active, notamment grâce aux moyens financiers mis à disposition par l'Office fédéral des réfugiés au titre de l'aide structurelle. Elle s'est engagée particulièrement dans le soutien aux minorités, car cet aspect n'était pas suffisamment pris en compte jusqu'à présent. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des minorités, de renforcer leurs positions, notamment en promouvant le dialogue entre les groupes, les communautés ethniques, et d'inciter les minorités à demeurer au Kosovo.

Parmi les projets concrets, notons un programme de la Direction du développement et de la coopération et de l'Office fédéral des réfugiés de promotion des minorités, un soutien à une institution chargée de régler les différends en matière de propriété et de logement, un soutien à la reconstitution d'un cadastre foncier fiable. Ce dernier est un projet important, car les incertitudes actuelles quant à la délimitation des propriétés foncières sont un des facteurs les plus importants d'insécurité. Notons aussi un soutien à la radio publique du Kosovo qui bénéficie d'une haute crédibilité auprès des auditeurs et qui diffuse des programmes dans les différentes langues des minorités nationales.

Je répondrai encore à la dernière réflexion de M. Schlüter concernant l'Afrique. Il est vrai, Monsieur Schlüter, que l'Afrique connaît aujourd'hui de très grands drames, et en particulier en République démocratique du Congo. Votre analyse est que ces drames sont liés à la liquéfaction des frontières. Cela n'est pas mon avis, Monsieur Schlüter. Je pense que cette analyse n'est pas juste parce que la plupart des drames et des conflits qui naissent en Afrique sont liés à des conflits civils, et non pas à des conflits interétatiques et à des conflits de frontières. Or, ces conflits civils sont les plus fréquents lorsque le produit intérieur brut par tête d'habitant est le plus bas. Vous le voyez, la pauvreté est plus liée à la fréquence des conflits et aux drames qui ont lieu en Afrique qu'à la liquéfaction des frontières que vous évoquez.

Le Conseil fédéral est attaché aux principes et aux objectifs des Nations Unies parce que ceux-ci correspondent à ceux qui inspirent notre ordre constitutionnel suisse et les grandes orientations de notre politique étrangère. Le Conseil fédéral est convaincu que l'ONU représente un cadre indispensable pour faire progresser les droits de la personne humaine et le droit international.

Pour lutter contre la pauvreté, les maladies et la dégradation de l'environnement, les Nations Unies nous offrent un espace de coopération précieux pour la défense de nos intérêts et la recherche de l'intérêt commun. La coopération multilatérale dont l'ONU est le pilier central est dans l'intérêt de tous les pays du monde, petits ou grands, et notre pays peut jouer un rôle actif au sein de l'ONU, conforme à ses intérêts et à sa capacité.

La Suisse dispose de grands atouts dans cette coopération. Les prises de position de la Suisse sont ancrées dans le droit international et dans le droit suisse, notamment concernant la neutralité. La tradition humanitaire de la Suisse et son rôle de dépositaire des Conventions de Genève lui donnent un profil marqué et une grande crédibilité. Sa prospérité économique, sa place financière et sa position dans le commerce international lui permettent de participer aux débats, là encore avec de la crédibilité. Nous sommes également

extrêmement cohérents sur les questions de protection de l'environnement et de développement durable. Nous sommes crédibles quant à la diversité culturelle puisque nous sommes un pays divers sur le plan culturel, sur les questions démocratiques et, là aussi, du fait de notre tradition. Et puis, nous contribuons, d'une façon qui n'est pas mineure, au budget des Nations Unies, ce qui, évidemment, augmente aussi le poids de certains de nos atouts.

Les priorités pour le futur sont la promotion de la paix, la stabilité du système international, le développement du droit international public et du droit international humanitaire, le développement durable, la politique des droits de l'homme, la politique de migration. La Suisse peut apporter beaucoup sur le plan de la substance et sur le plan intellectuel, dans les grands débats qui se mènent aux Nations Unies et qui visent à trouver des solutions générales aux problèmes que connaît le monde aujourd'hui.

La Suisse attache également une grande importance à promouvoir la Genève internationale dans la mesure où elle est un Etat hôte. De plus, sur le plan de la réforme des institutions et de la réforme de Nations Unies, j'en ai parlé tout à l'heure, nous sommes très engagés.

J'ai donc présenté nos priorités. Je dirai que ce qui reste à faire aujourd'hui, c'est coordonner davantage la sauvegarde bilatérale et multilatérale des intérêts de la Suisse. Il est essentiel à mes yeux que le Conseil fédéral, le Parlement et la société civile travaillent ensemble pour définir l'engagement de la Suisse aux Nations Unies, c'est un gage de son succès. Le débat d'aujourd'hui me permet de penser que vous vous y intéressez aussi et que vous vous y engagerez. Je vous remercie de bien vouloir prendre acte de ce rapport.

*Vom Bericht wird Kenntnis genommen
Il est pris acte du rapport*

02.080

Weltausstellung «Expo 2005 Aichi» in Japan. Teilnahme der Schweiz

Exposition universelle «Expo 2005 Aichi» au Japon. Participation de la Suisse

Zweitrat – Deuxième Conseil

Botschaft des Bundesrates 13.11.02 (BBI 2002 7751)
Message du Conseil fédéral 13.11.02 (FF 2002 7197)

Ständerat/Conseil des Etats 06.03.03 (Erstrat – Premier Conseil)
Nationalrat/Conseil national 16.06.03 (Zweitrat – Deuxième Conseil)

Guisan Yves (R, VD), pour la commission: Le Conseil fédéral nous demande d'approuver un crédit d'engagement de 15 millions de francs pour la participation de la Suisse à l'exposition universelle d'Aichi au Japon en 2005.

Il s'agit de la 44e exposition du genre depuis la première à Londres en 1851, dans la foulée de celles de Séville en 1992 et Hanovre en 2000, pour se référer à un passé plus récent.

Le site de l'exposition se trouve près de la ville portuaire de Nagoya, entre Osaka et Tokyo. Elle est massivement sponsorisée par Toyota au point que les pays participants ne devront pas construire un pavillon de toutes pièces, mais que des surfaces seront mises à leur disposition. L'exposition est placée sous le thème du trait d'union entre la technologie et la nature, avec comme sous-thèmes de réflexion: la nature inépuisable matrice, la qualité de vie et la mise en valeur des éco-communautés.

Le Conseil fédéral a décidé de notre participation le 24 octobre 2001 et un concours d'idées a été ouvert le 29 avril 2002 conformément à la loi fédérale et à l'ordonnance sur les



marchés publics. Le jury constitué à cet effet a porté sa préférence sur un projet intitulé «Der Berg», présenté par un groupe de travail du même nom. Celui-ci s'inscrit particulièrement bien dans la thématique de l'exposition et correspond à l'image que la Suisse entend donner d'elle-même. Il est conçu comme une promenade promettant au visiteur de découvrir la sagesse de la nature au travers d'une série d'images, au gré d'une série de haltes sur son parcours. A cela s'ajoute un restaurant, une prairie de pique-nique et des locaux d'appui. Un programme complémentaire pré et post-exposition doit souligner cette action promotionnelle pour autant que le financement puisse être sponsorisé de manière adéquate. Des manifestations seront bien entendu organisées pendant la durée de l'exposition, en particulier à l'occasion de la journée de la Suisse et du 1er août.

Le développement de ce projet est soutenu par un comité consultatif constitué de différentes personnalités ayant une connaissance et une expérience personnelles du Japon. La conduite opérationnelle est assurée par Présence Suisse qui a déjà nommé un chef de projet et une assistante. Les enseignements des expositions précédentes, Séville et Hanovre, ont été mises à profit. Sur le plan budgétaire, le crédit est ainsi ramené à 15 millions de francs, soit la moitié de celui de Séville, qui avait coûté 32 millions de francs et un quart de moins que celui de Hanovre, 23 millions de francs. Ce budget est exhaustif et ne repose sur aucune spéculation en matière de sponsoring. Il sera un appoint bienvenu et des sollicitations ont été entreprises. Mais il est hors de question de répéter l'expérience de l'Expo.02. Le projet sera donc mené sur la seule base du financement prévu dans le cadre du crédit que vous octroierez, avec un contrôle financier rigoureux comportant un concept de controlling intégré. Le restaurant ne figure par contre pas au budget, et des tractations sont en cours avec l'Ecole hôtelière, l'Association suisse des hôteliers et GastroSuisse pour le remettre en sous-traitance. Enfin, le crédit de 15 millions de francs envisagé n'émerge pas au programme d'allègement financier de la Confédération et n'est pas soumis au frein aux dépenses. La commission estime, à l'unanimité, que la présence de la Suisse à l'exposition d'Aichi en 2005 comme étant de la plus grande importance. Le Japon est un partenaire commercial et touristique de première valeur. La commission a également reconnu la valeur du projet «Der Berg» – je brûle d'envie de dire «La montagne» – qui, à la fois, s'intègre dans la thématique de l'exposition et souligne l'image de notre pays auprès des Japonais.

Il a toutefois été relevé au cours de la discussion qu'il ne s'agit en aucun cas de donner des leçons en matière de protection de l'environnement, ni de se livrer à une critique interne ou à des allusions de caractère ironique, que non seulement les Nippons ne comprendraient pas, mais surtout n'apprécieraient pas.

La commission est entrée en matière sans opposition. Une proposition de réduire le budget de 3 millions de francs au profit d'une recherche de sponsoring d'un montant correspondant a été rejetée par 15 voix contre 2 et avec 2 abstentions, la commission ne désirant en aucun cas voir se répéter les aléas et les crédits à rallonge d'Expo.02.

Au vote sur l'ensemble, le projet a été appuyé par 18 voix sans opposition et avec 1 abstention. La commission vous demande donc d'en faire de même.

Fetz Anita (S, BS), pour la Commission: Im Namen der WBK darf ich Ihnen den Schweizer Auftritt an der nächsten Weltausstellung, die im Jahre 2005 in Japan stattfinden wird, vorstellen und Zustimmung zum Verpflichtungskredit von 15 Millionen Franken beantragen.

In der Präfektur Aichi mit der Hauptstadt Nagoya wird im Jahre 2005 die nächste grosse Weltausstellung nach Hannover stattfinden, an welcher mindestens 15 Millionen Besucher aus dem asiatischen Raum, insbesondere natürlich aus Japan, erwartet werden. Das Leithema der Ausstellung ist «Weisheit der Natur». Es dominieren drei zentrale Themen, die global und auch für die Schweiz von zentraler Zukunftsbrisanz sind:

1. die Bedeutung von Wissenschaft und Technologie für die Welt von morgen;
 2. die Probleme der alternden Bevölkerung und die Kreativität der Kinder;
 3. die ökologische Modernisierung der Städte dieser Welt.
- Der Bundesrat hat sich aus wirtschaftlichen und politischen Gründen entschieden, an dieser Weltausstellung dabei zu sein – ein Entscheid, den mittlerweile 95 Nationen getroffen haben. Die Mitglieder Ihrer WBK teilen diese Meinung vollumfänglich, denn Japan ist für die Schweiz ein wichtiger Handelspartner; viele Tourismusregionen der Schweiz leben zu einem guten Teil von japanischen Touristen.

Im von Präsenz Schweiz durchgeführten Ideenwettbewerb wurde der Projektauftrag der «Arbeitsgemeinschaft Berg» übergeben. Da hat man einen Partner gefunden, der auch schon an der Expo.02 viele Erfahrungen gemacht hat, mit dem Rundbild «Schweiz Version 2.1». Das Schweizer Projekt in Japan besticht durch eine sinnliche Darstellung der alpinen Bergwelt. Die Besucher wandeln auf sieben Stationen durch die traditionelle und die moderne Schweiz. Die Gruppe schlägt vor, die japanischen Besucher an unserem nationalen Sinnbild, dem Berg, abzuholen und sie dann im Inneren dieses Berges langsam an neue und unbekannte Facetten der Schweiz heranzubringen. Der japanischen Bevölkerung sollen unsere Vorbildfunktion im Bereich Natur und Umwelt sowie unsere technologischen Innovationen in diesem Bereich bekannt gemacht werden.

Dass das nötig ist, bestätigt eine Imagestudie, die Präsenz Schweiz in Japan durchgeführt hat. Auf der Beliebtheits-skala schneidet die Schweiz bei der japanischen Bevölkerung und den Meinungsmachern nach wie vor sehr gut ab. Es gibt jedoch grosse Unterschiede in der Beurteilung der so genannten Live-in-Faktoren – das alles sind Faktoren wie intakte Landschaft, freundliche Bewohner und hohe Lebensqualität: Da schneidet die Schweiz in den Augen der Japaner sehr gut ab. Etwas anders sieht es bei den so genannten Made-in-Faktoren, also bei der Wettbewerbsfähigkeit unserer Unternehmen, bei den innovativen Produkten und bei der Zukunftsorientierung der Schweiz aus: Verglichen mit Deutschland schneiden wir da sehr viel schlechter ab.

Von Schweiz Tourismus wissen wir, dass insbesondere die jungen Japaner und Japanerinnen das Interesse an der Schweiz als Ferienland zu verlieren scheinen. Die Teilnahme an der Weltausstellung in Japan bietet darum eine ganz wichtige Möglichkeit, das Image der Schweiz positiv darzustellen und nicht zuletzt auch den Imageverlust ein bisschen zu korrigieren, den wir in Asien mit dem Sars-Entscheid des BAG anlässlich der Uhren- und Schmuckmesse in Basel erlitten haben. Es wird Jahre dauern, bis dieser Imageverlust korrigiert sein wird.

Nicht zu vernachlässigen ist auch der innenpolitische Effekt dieser Ausstellung in Japan: Immerhin befürworten 81 Prozent der Schweizer Bevölkerung gemäss einer Umfrage die Teilnahme der Schweiz an der Weltausstellung in Japan.

Besonders zu reden geben in der Kommission natürlich – wie könnte es nach unseren Erfahrungen mit der Expo.02 anders sein – die Kosten: Der Verpflichtungskredit von 15 Millionen Franken ist halb so gross wie die Ausgaben für die Weltausstellungen in Hannover und Sevilla. Das vorliegende Budget erlaubt die Realisierung einer kompletten Ausstellung inklusive Anlässen wie z. B. dem Eröffnungs- und dem Schweizertag während der Ausstellung: Das ist sozusagen das Pflichtprogramm.

Immerhin ist eine Reserve von 8 Prozent vorgesehen. Das war uns sehr wichtig. Im Budget nach Bruttoprinzip sind keine Sponsorengelder enthalten; auch das war uns sehr wichtig nach den Erfahrungen mit der Expo.02. Solche Gelder können jedoch für einen inhaltlichen Ausbau der Ausstellung generiert werden – das ist auch geplant – und damit die Ausstellung reichhaltiger, interessanter und auch aussagekräftiger machen.

Es ist deshalb geplant, sowohl in Japan als auch in der Schweiz Sponsoren in das Begleitprogramm einzubinden. Das vorliegende Controlling-Konzept erlaubt eine ganz



straffe Verfolgung des Projektes, denn wir wollen ja hier nicht nochmals negative Erfahrungen machen. Die politische Kontrolle obliegt dem EDA, die Finanzkontrolle ist einbezogen. Der aus Partnern von Präsenz Schweiz und aus Japankennern gebildete Ausschuss überprüft laufend den Projektstand und die Finanzen.

Ihre WBK hat glasklar kommuniziert, dass es unter keinen Umständen zu einem Nachtragskredit an das Parlament kommen kann. Unsere Kommission beantragt Ihnen deshalb einstimmig Zustimmung zum Verpflichtungskredit von 15 Millionen Franken und damit Zustimmung zur Teilnahme der Schweiz an der Weltausstellung 2005 in Japan.

Calmy-Rey Micheline, conseillère fédérale: La Suisse peut se positionner fortement au Japon, puisque nous savons que lors de cette exposition, 90 pour cent des visiteurs seront des Japonais, et que les Japonais sont fascinés par la nature et par la montagne. Par le truchement de ce projet, il sera possible d'exploiter les ressources de la Suisse sous leurs multiples aspects; la montagne comme source d'énergie, lieu de cure, lieu de repos, lieu de divertissement. Mais on peut aussi, par l'intermédiaire de la montagne, aborder différents thèmes, et notamment les liens avec les aspects technologiques, scientifiques, économiques et culturels. La Suisse moderne pourra apparaître ainsi en partant d'un élément connu, la montagne, qui est accessible et compréhensible par tous.

L'autre chose que j'ai envie de vous dire à ce sujet, c'est qu'on ne fera pas comme à Hanovre et que les leçons ont été tirées de l'exposition de Hanovre en matière de gestion du projet, aussi bien sous ses angles financiers qu'organisationnels. La structure mise en place pour ce projet-là est claire: la responsabilité politique appartient au Département fédéral des affaires étrangères et à moi-même; la responsabilité opérationnelle sera celle de Présence Suisse.

Sur le plan financier, nous avons développé un concept de controlling. Il y aura une comptabilité propre, une comptabilité de projet séparée de celle du département et de celle des autres projets de Présence Suisse. Il y aura un budget brut; les recettes potentielles dues au sponsoring ne sont pas prises en compte et il n'y aura pas de dépassements. S'il devait y avoir des dépassements, il devront être compensés sur le budget de Présence Suisse. En plus, un programme d'accompagnement est actuellement mis en place. Pour les raisons qui précèdent, et parce que la réalisation de ce projet est d'importance pour la Suisse, non seulement du point de vue des retombées économiques, mais aussi du point de vue de l'image de la Suisse, je vous engage à bien vouloir voter le crédit qui vous est demandé.

Loepfe Arthur (C, AI): Frau Bundesrätin, ich möchte Sie fragen: Wie können wir sicherstellen, dass es in Japan eine für die Schweiz sinnvolle Ausstellung gibt? Ich erinnere mich an die Ausstellung in Hannover, die ich gesehen habe, wo ich der Meinung bin, dass sie für die Schweiz keinen Nutzen gebracht habe, im Gegenteil. An Sevilla können wir uns alle erinnern. Wie können wir sicherstellen, dass es für die Schweiz diesmal wirklich Sinn macht?

Das Zweite: Sie haben gesagt, es gebe ein Controlling. Aber wie können wir auch noch eine zweite und dritte Kontrolle einführen, damit der Kostenrahmen nicht wieder überschritten wird, wie in Hannover, wie an der Expo.02, wie in Sevilla?

Calmy-Rey Micheline, conseillère fédérale: Bien sûr, on ne peut jamais avoir de certitude que le projet sera porteur pour la Suisse. Mais là, il y a quand même de bonnes chances que ce soit le cas, dans la mesure où, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, le projet repose sur un concept simple et attractif, qui est celui de la montagne, qui correspond aux attentes des Japonais, qui fascine les Japonais moyens, et que 90 pour cent des visiteurs seront des ressortissants japonais. Ensuite, le projet est bien pensé: il permet de montrer à la fois une Suisse traditionnelle et une Suisse mo-

derne. Je crois que, de ce point de vue-là, les atouts sont de notre côté.

Sur la question du controlling, nous avons mis en place un concept de controlling, mais je crois que la garantie que vous demandez tient au fait que si le budget devait être dépassé, Présence Suisse doit le compenser sur son propre budget. Et ça, c'est la meilleure incitation à faire en sorte que nous n'ayons pas du tout de dépassements de crédit.

*Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen
L'entrée en matière est décidée sans opposition*

**Bundesbeschluss über die Teilnahme der Schweiz an der Weltausstellung «Expo 2005 Aichi» in Japan
Arrêté fédéral concernant la participation de la Suisse à l'exposition universelle «Expo 2005 Aichi» au Japon**

Detailberatung – Examen de détail

Titel und Ingress, Art. 1, 2

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates

Titre et préambule, art. 1, 2

Proposition de la commission

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Angenommen – Adopté

*Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble
(namentlich – nominatif: Beilage – Annexe 02.080/4070)*

Für Annahme des Entwurfes 104 Stimmen

Dagegen 4 Stimmen

*Schluss der Sitzung um 19.35 Uhr
La séance est levée à 19 h 35*



Impressum

113. Jahrgang des Amtlichen Bulletins

Chefredaktor: Dr. phil. François Comment

Herausgeber, Vertrieb und Abonnemente:
Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung
Parlamentsdienste
3003 Bern
Tel. 031/322 99 82
Fax 031/322 99 33
E-Mail Bulletin@pd.admin.ch

Online-Fassung: www.parlement.ch

DVD-ROM-Fassung:

Jahresabonnement Schweiz	Fr. 80.–
Jahresabonnement Ausland	Fr. 87.–
(eine aufdatierte Ausgabe pro Session, ab Winter 1999)	
Einzel-DVD-ROM (Nationalrat und Ständerat)	Fr. 25.–
Archiv-CD-ROM (Winter 1995 – Herbst 1999)	Fr. 25.–

Gedruckte Fassung:

Jahresabonnement Schweiz	Fr. 95.–
Jahresabonnement Ausland	Fr. 103.–
(zwei Bände pro Rat und pro Session)	
Einzelnummer Nationalrat	Fr. 24.–
Einzelnummer Ständerat	Fr. 12.–

Druck: Vogt-Schild/Habegger Medien AG, 4501 Solothurn

Impressum

113^e année du Bulletin officiel

Rédacteur en chef: François Comment, d'^r ès lettres

Editeur, distribution et abonnements:
Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
Services du Parlement
3003 Berne
Tél. 031/322 99 82
Fax 031/322 99 33
E-mail Bulletin@pd.admin.ch

Version en ligne: www.parlement.ch

(inkl. Porto)

(port incl.)

Version DVD-ROM:

Abonnement annuel pour la Suisse	fr. 80.–
Abonnement annuel pour l'étranger	fr. 87.–
(une édition mise à jour par session, à partir d'hiver 1999)	
DVD-ROM isolé	fr. 25.–
(Conseil national et Conseil des Etats)	
CD-ROM Archives (hiver 1995 – automne 1999)	fr. 25.–

Version imprimée:

Abonnement annuel pour la Suisse	fr. 95.–
Abonnement annuel pour l'étranger	fr. 103.–
(deux volumes par session et par Conseil)	
Numéro isolé Conseil national	fr. 24.–
Numéro isolé Conseil des Etats	fr. 12.–

Impression: Vogt-Schild/Habegger Media SA, 4501 Soleure

